

Subventions: nouveautés 2013 et bilan 2012

Conférence de presse
28 février 2013

Programme

1. Fonds du sport: nouveautés
2. Fonds de loterie: nouveautés
3. Fonds de loterie et du sport: bilan 2012
4. Subventions culturelles: nouveautés
5. Subventions culturelles: bilan 2012

Programme

1. Fonds du sport: nouveautés
2. Fonds de loterie: nouveautés
3. Fonds de loterie et du sport: bilan 2012
4. Subventions culturelles: nouveautés
5. Subventions culturelles: bilan 2012

Révision 2010

Rappel: révision de la loi sur les loteries et de l'ordonnance sur le Fonds du sport en 2010

Objectif: assainir (recettes inférieures aux dépenses)

→ réduction des contributions, surtout constructions: taux passés de 25% à 5% (piscines), 10 % (halles et places de sport scolaire) ou 20% (autres installations); plafonnement à 2 mio/objet)

→ hausse des recettes (de 25 à 35% du bénéfice annuel Swisslos)

Pourquoi une révision 2012 ?

Deux raisons:

- Motion du Grand Conseil: déplafonner (pas de limite supérieure fixe)
- Etude de l'Institut du sport UNIBE: optimiser les pratiques, avec accent sur le soutien à la relève

Nouveauté: la relève (sport de masse)

Des contributions sont accordées aux clubs formateurs en fonction du nombre de jeunes de 5 à 20 ans.

- Montant total pour le canton: 1 million par année
- Maximum par junior: 50 CHF

Appel aux clubs du Jura bernois !!!

**Remettre les listes jusqu'au 31 mars
dernier délai (dès 2014: jusqu'au 31
janvier)**

- Information donnée par les associations bernoises = risque d'incompréhension
- Le CJB lance une action de communication (conférence de presse, lettre aux associations)

Nouveauté: constructions

- Fin du taux à 5% pour les piscines; maintien de la réduction de moitié pour les installations de sport scolaire
- Conditions plus strictes pour différencier entretien courant et assainissement (règle des 15 ans)
- Taux dégressif avec asymptote à 5 millions
- Pas de subvention inférieure à 1'000 CHF

Exemple de calcul

Coûts pris en compte en CHF	Montant en CHF	Part en % des coûts pris en compte
4 400	1 000	22,7
10 000	2 180	21,8
25 000	5 200	20,8
50 000	10 000	20,0
75 000	14 700	19,6
100 000	19 000	19,0
250 000	46 000	18,4
500 000	88 000	17,6
750 000	128 000	17,1
1 000 000	167 000	16,7
5 000 000	689 000	13,8
8 000 000	1 000 000	12,5
25 000 000	2 100 000	8,4
50 000 000	2 900 000	5,8
100 000 000	3 600 000	3,6
1 000 000 000	4 800 000	0,5

Nouveauté: manifestations

AVANT: contributions de 1'000, 2'000 ou 3'000 francs selon l'importance régionale, cantonale ou nationale des manifestations.

Problèmes:

→ Pas du tout en relation avec l'effort fourni par l'organisateur

→ Que veut dire «cantonale» dans le Jura bernois?

Nouveauté: manifestations

DESORMAIS:

- Contribution selon la taille 500 (taille S), 2'000 (M), 5'000 (L) ou 10'000 (XL)
- Contribution supplémentaire en cas de finale suisse

Nouveauté: matériel

- Taux de 40% maintenu (avec limites supérieures dans certains cas)
- Pas de subvention inférieure à 200 francs

Nouveauté: relève (sport de haut niveau et cours)

→ Des contributions aux associations faitières sont désormais possibles pour le sport de haut niveau.

→ Les contributions pour les cours restent en place mais sont réduites et plafonnées.

Effet réduit dans le Jura bernois où l'essentiel passe par la collaboration intercantonale

Nouveautés: divers

→ le CJB précisera ses pratiques spécifiques dans un avenant à la directive cantonale

→ **Nouveaux délais (!!!)**

→ Nouveaux formulaires à utiliser impérativement

Communication

Outre la conférence de presse et la lettre aux associations, le CJB a pris les mesures suivantes:

1. Nouvelle directive et nouveaux formulaires accessibles sur son site internet
2. Circulaire jointe à toutes les décisions

Programme

1. Fonds du sport: nouveautés
2. **Fonds de loterie: nouveautés**
3. Fonds de loterie et du sport: bilan 2012
4. Subventions culturelles: nouveautés
5. Subventions culturelles: bilan 2012

Nouveautés FL (dès 2012)

→ le FL subventionne le soutien aux monuments historiques pour les montants inférieurs à 20'000 CHF

→ Des taux différenciés sont appliqués selon l'importance des projets qui peut être régionale (40%) ou sous-régionale/locale (30%). Reste du canton: 20% local, 30% régional et 40% cantonal.

Programme

1. Fonds du sport: nouveautés
2. Fonds de loterie: nouveautés
3. **Fonds de loterie et du sport: bilan 2012**
4. Subventions culturelles: nouveautés
5. Subventions culturelles: bilan 2012

Les recettes sont inférieures aux dépenses
→ Raison conjoncturelle: taux hypothécaires
→ Raison structurelle: alimentation en baisse due à la hausse de la part attribuée au Fonds du sport et de la prise en charge des subventions aux monuments historiques de 1 à 20'000 CHF.

Attention à moyen terme !

Les mesures d'assainissement prises en 2010 réduisent les dépenses alors que les recettes sont en hausse du fait des besoins accrus de l'ancien canton.

**Nécessité d'avoir un taux différencié
pour le Jura bernois
(proposition statu quo+)**

Programme

1. Fonds du sport: nouveautés
2. Fonds de loterie: nouveautés
3. Fonds de loterie et du sport: bilan 2012
- 4. Subventions culturelles: nouveautés**
5. Subventions culturelles: bilan 2012

Compétence financière (2006-2013)

Subventions	Budget (institutions périodiques)	Budget (projets uniques)	FAC (projets)
Refus	CJB	CJB	CJB
1-20'000 CHF	OC	OC	
20'001-100'000	CJB	CJB	CE
100'001-200'000	CE		
200'001-500'000	GC	CE	GC
500'001-1'000'000		GC	
Dès 1'000'001			

Compétence financière (dès 2013)

Mémoires d'Ici: Grand Conseil

Institutions contractualisées → 200'000

CHF: CJB

Tout le reste → 500'000 CHF: CJB

Au-delà: Grand Conseil

Sauf Mémoires d'Ici, toutes les décisions
seront rendues par le CJB

Implication LEAC

→ Compétences financières du CJB en
hausse

→ le CJB reprend certaines compétences
financières du Conseil-exécutif

→ Simplification pour les demandeurs (un
seul organe de décision au lieu de 3)

→ Concrétisation d'un des points du statu
quo+

Programme

1. Fonds du sport: nouveautés
2. Fonds de loterie: nouveautés
3. Fonds de loterie et du sport: bilan 2012
4. Subventions culturelles: nouveautés
- 5. Subventions culturelles: bilan 2012**

Bilan Culture 2012

- Légère progression des subventions aux institutions
- Recul conjoncturel des subventions aux projets
- le Jura bernois résiste mieux aux coupes budgétaires grâce au statut particulier qui lui garantit un certain niveau de moyens (enveloppe budgétaire)